

SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION UNIQUE
DE CHAUMONT – CONTAMINE SARZIN – MINZIER
74270 MINZIER

RÉUNION DU 04/10/2017
COMPTE RENDU

Par suite d'une convocation en date du 21 septembre 2017, les membres composant le comité du Syndicat Intercommunal de Chaumont, Contamine-Sarzin et Minzier se sont réunis mercredi 4 octobre 2017 à vingt heures trente minutes sous la présidence d'Alain CHAMOSSET, Vice-Président.

Présents : CHATAGNAT André-Gilles, MESSERLI Florence, GALL Lydie, VEYRAT Karine, CHAMOSSET Alain, MANTILLERI Éric, CHASSOT Bernard.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Absents excusés : CHAINE Aurélien, VENANCIO Nathalie

La séance a été ouverte à 20h30 sous la présidence de M. CHAMOSSET Alain, Vice-Président. Il a été procédé, en conformité avec l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du comité. A été nommé secrétaire : Mme GALL Lydie

● **Élection du Président**

M. CHAMOSSET Alain a procédé à l'appel nominal des membres du comité, a dénombré sept délégués présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L.2121-17 du CGCT était remplie.

Il a remercié M. CHATAGNAT pour son travail au sein du SIVU et lui a demandé de bien vouloir expliquer au Comité les raisons de sa démission.

M. CHATAGNAT a expliqué que sa charge de travail ayant évolué au sein de la Communauté de Communes depuis la fusion (01/01/2017). Il préfère laisser sa place à quelqu'un d'autre qui pourra s'investir pleinement dans ce rôle.

Le comité a donc pris note de sa démission.

M. CHAMOSSET a ensuite invité le comité syndical à procéder à l'élection du président. Il a rappelé qu'en application des articles L.2122-4 et L.2122-7 du CGCT, le président est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du comité syndical.

Chaque délégué a pris part au vote.

Résultats du 1^{er} tour de scrutin :

Nombre de votants : 7

Nombre de suffrages déclarés blancs ou nuls : 1

Nombre de suffrages exprimés : 6

Majorité absolue : 4

Ont obtenu des voix : Bernard CHASSOT : 6 voix

M. Bernard CHASSOT a été proclamé Président et a immédiatement été installé.

● **Élection des vice-présidents**

Sous la présidence de M. Bernard CHASSOT, élu président, le comité syndical a été invité à procéder à l'élection du 1^{er} vice-président.

Chaque délégué a pris part au vote.

Résultats du 1^{er} tour de scrutin :

Nombre de votants : 7
Nombre de suffrages déclarés blancs ou nuls : 1
Nombre de suffrages exprimés : 6
Majorité absolue : 4
Ont obtenu des voix : Alain CHAMOSSET : 6 voix
M. Alain CHAMOSSET a été proclamé 1^{er} Vice-président et a immédiatement été installé.

Élection du 2^{ème} vice-président :
Chaque délégué a pris part au vote.
Résultats du 1^{er} tour de scrutin :
Nombre de votants : 7
Nombre de suffrages déclarés blancs ou nuls : 1
Nombre de suffrages exprimés : 6
Majorité absolue : 4
Ont obtenu des voix : Florence MESSERLI : 5 voix André-Gilles CHATAGNAT : 1 voix
Mme Florence MESSERLI a été proclamée 2^{ème} Vice-président et a immédiatement été installée.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et signent au registre tous les membres présents.